



Togo/ La manifestation de la coalition de l'opposition reportée au 26 Janvier prochain

Initialement prévue pour se tenir ce samedi 12 janvier, la manifestation de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition vient d'être reportée au 26 janvier prochain. La décision est contenue dans une déclaration de la C14 publiée ce jeudi. Dans la note, les responsables de la coalition affirment que l'interdiction de manifester dans les localités de l'intérieur du pays décidée par le Ministre en charge de l'administration territoriale présente en effet un caractère illégal.

« L'interdiction d'une manifestation ne peut intervenir qu'en dernier recours face à une menace exceptionnelle et seulement après concertation préalable avec les organisateurs. Non seulement cette concertation préalable n'a pas eu lieu mais surtout les motifs évoqués par le ministre relèvent d'un abus de pouvoir et d'une violation du droit de manifester », ont expliqué les leaders de la coalition.

« La Coalition tient à organiser une manifestation à caractère national. En conséquence elle reporte sa manifestation prévue pour le samedi 12 janvier 2019 à Lomé et dans les villes de l'intérieur du pays, au samedi 26 janvier 2019 », lit-on dans

la déclaration.

Il faut rappeler que par courrier en date du 09 janvier 2019, le ministre Payadowa Boukpassi en charge de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales a notifié à la Coalition de l'opposition l'interdiction à l'intérieur du pays des manifestations programmées ce samedi 12 janvier par ce regroupement de partis de l'opposition pour « manque d'informations légales ».

Le Ministre Boukpassi avait expliqué que pour les marches de l'intérieur du pays, la coalition a juste annoncé son intention de manifester, sans indiquer ni les villes concernées, ni les itinéraires correspondants. Il faut cependant relever qu'à Lomé, la marche a été autorisée, mais avec une modification des itinéraires par l'autorité publique.

Après les élections législatives du 20 décembre dernier qu'elle a boycotté, la coalition de l'opposition veut renouer avec les manifestations de rue à l'échelle nationale pour non seulement condamner et rejeter ce qu'elle appelle « *le coup de force électoral du 20 Décembre 2018* », mais aussi pour exiger les réformes constitutionnelles, institutionnelles et électorales avant toute consultation électorale au Togo.

Autres exigences de la coalition, « *l'arrêt immédiat des intimidations et harcèlements des paisibles populations qui ne demandent que l'alternance politique et l'édification de l'Etat de droit dans leur pays, le Togo* » et « *la libération des manifestants et acteurs de la société civile arrêtés dans l'exercice de leur droit constitutionnel et la levée de l'Etat de siège de fait des villes de Mango, Bafilo, Sokodé, Tchamba, Kara et des quartiers de Lomé* ».

Cris DADA